



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juillet à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 juin 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	22	4	1	7	1

Pour	Contre	Abstention
25	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GASCHET Gérald, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, BOUR Coline à MUZETTE Thierry, LEVET Elise à DELEFOSSE Laurent, SUDRON Frédéric à SIMON Philippe.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine

Membres absents : ANOMAN Mathieu, BIDAUD Jean-Michel, CHAMPAUD Marc, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, PAQUET Laurent

Secrétaire de séance : Thierry MUZETTE

INSTITUTION

Délibération n° 58-2021 : Décisions prises par la Présidente par délégation

Vu la délibération en date du 17 juillet 2020 autorisant des délégations à la Présidente ;

Dans le cadre de ses délégations, Madame la Présidente informe les membres du Conseil Communautaire des décisions qu'elle a prise :

- ✓ Rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale à Eymoutiers :
 - Avenant n°1 – lot 4 – SAS ADAM pour un montant de 122,80 € HT
 - Avenant n°1 – lot 5 – SAS GUOT pour un montant de - 4 207,34 € HT
 - Avenant n°1 – lot 10 – NMPC pour un montant de 548,25 € HT

- ✓ Rénovation des margelles de la piscine à Eymoutiers : avenant n°2 – SAREPS pour un montant de 3 095 € HT

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **PRENDRE ACTE** des décisions de la Présidente présentées ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 12 juillet 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

La Présidente
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
6, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **21 JUIL. 2021**
Publié le : **21 JUIL. 2021**